

Réaménagement du cœur de village

CREATION D'UNE FORET URBAINE ET D'UN EQUIPEMENT SPORTIF

Le projet prévoit la création d'une **forêt urbaine**, porteuse de lien social, composée d'un **parc** et d'un **ilot de nature** ainsi que d'un **terrain de foot de loisir** en herbe destiné à tous y compris aux élèves de l'école communale.

Ce projet sera créé au cœur du village du Bouchage, à quelques pas de l'école communale, de la mairie et de la salle des fêtes.

Plusieurs objectifs environnementaux, sociaux et de santé sont identifiés

- Préserver l'environnement et maintenir la biodiversité.
- Végétaliser le cœur du village en considérant le végétal comme élément d'adaptation du territoire au changement climatique (diversification des essences forestières, prévention des risques, préservation des sols et de la biodiversité, rafraîchissement des espaces urbanisés...) et de stockage du carbone.
- Lutter contre le réchauffement climatique et limiter les épisodes de canicules.
- Protéger, préserver, conserver et enrichir un patrimoine naturel et culturel en restaurant un paysage rural à haute valeur écologique.
- Créer un véritable espace de vie sociale afin de renforcer les liens entre les habitants et les visiteurs. Redynamiser le lien social et favoriser les interactions.
- Encourager la promotion et prévention de la santé (santé physique et santé mentale) par l'avènement, au cœur du village, de la nature, de la pratique sportive et d'un nouvel espace de vie sociale.
- Améliorer la qualité de vie et dynamiser le centre village.

Une haie champêtre sera créée en lisière Sud du parc, **des arbres** seront plantés dans la **forêt urbaine** sur des **ilots de fraîcheur** et en **lisière du parc**. Les thuyas, cyprès, lauriers et variétés allergisantes seront écartés. Les essences locales seront préférées afin de favoriser leur croissance et de bien respecter les paysages de l'Isère. Les espèces seront sélectionnées afin que la haie change de teintes au rythme des saisons et que chaque saison apporte une nouvelle palette de couleurs, sans omettre la beauté verdoyante des frondaisons printanières ou la chaleur des feuillages automnaux. De petites ou de grandes tailles, caducs ou persistants, les arbustes choisis, une fois associés en haie, embelliront le parc. La haie champêtre sera aussi un lieu de vie pour les oiseaux, les insectes et autres petits mammifères. Elle leur apportera abri et nourriture. Les essences seront choisies en fonction de leur intérêt pour les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, coléoptères...).

Le projet prévoit la plantation d'une grande variété d'essences pour une plus grande biodiversité et résistance aux maladies. Différents étages de haie seront plantés (herbacé, arbustif, arboré) afin qu'ils servent de gîte et de couvert aux coccinelles, hérissons, mésanges, chauves-souris, chouettes, chevêches.

Des allées ombragées seront réalisées. Elles compléteront la **lisière arborescente** en limite du terrain de foot.

Tous les arbres et arbustes plantés reprendront les préconisations des guides de la communauté de communes « Planter des haies au Pays des Couleurs » et du Département de l'Isère. LOPARVI a également été consultée pour bien confirmer la palette végétale.

Total des plantations : 45 arbres – 160 arbustes – 240 graminées et plantes vivaces

Une **prairie fleurie** sera également réalisée. Les **ilots de la forêt urbaine** se dessineront sur cette prairie fleurie. Des arbres seront également plantés entre le city-stade et le stade.

Plusieurs cheminements, sous forme de **chemins de fauche**, seront créés et deux d'entre eux seront minéralisés pour **faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, des poussettes...**

Une **clairière centrale** intégrera une **placette circulaire** qui sera un lieu de déambulation, de contemplation et de **pratique de la pétanque**. La forêt urbaine et cette placette circulaire pourront également accueillir des expositions temporaires, des spectacles, des événements associatifs...

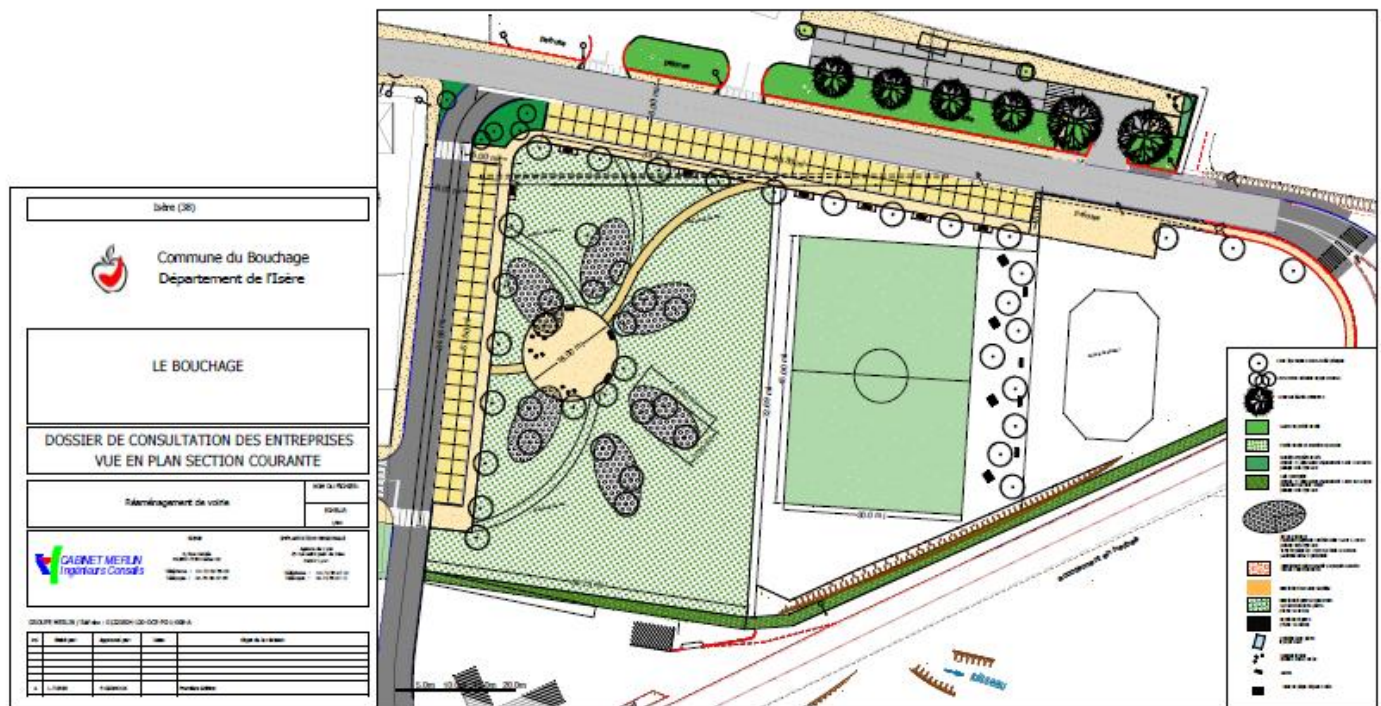
La commune œuvre aussi pour la **ressource en eau**. En effet, afin de réduire la consommation d'eau, une cuve de récupération des eaux pluviales d'un volume de 10 000 litres, totalement enterrée, a été installée derrière la salle des fêtes du Bouchage, l'objectif étant d'avancer vers une plus grande autonomie de la gestion de l'eau. L'eau récoltée pourra servir aux opérations de nettoyage réalisés sur l'espace public mais également à l'arrosage des espaces verts notamment en période de début de croissance des arbres si nécessaire.

Le **mobilier urbain** jouera un rôle majeur dans la mise en relation des individus. Des installations comme des bancs publics, des banquettes, des chaises individuelles et tables de pique-nique seront des points de rencontre qui favoriseront les échanges et la convivialité. Le mobilier urbain permettra de s'approprier l'espace extérieur, d'interagir avec l'environnement et avec les autres. En créant des lieux propices aux rencontres, il contribuera ainsi à renforcer la cohésion sociale en invitant les usagers à s'installer, à se reposer, se détendre ou à prendre une pause dans un cadre bien aménagé. L'intégration de matériaux durables et esthétiques, comme l'acier et le bois dans la conception du mobilier urbain renforcera ce sentiment de confort et d'harmonie. Enfin, le mobilier urbain réduira les nuisances, préservera la propreté, améliorera l'esthétisme de ce nouvel espace public et participera également à la promotion d'une mobilité durable avec les porte-vélos qui encourageront les modes de transports doux et contribueront à réduire l'empreinte carbone.









CONTACT

MAIRIE DU BOUCHAGE
211 route des Corbassières
38510 Le Bouchage
Tél : 04 74 80 03 42
mairie.bouchage@gmail.com
www.lebouchage.fr